

# PENSE BÊTE AIDE D'URGENCE

## **Aide financière :**

Il est impératif d'indiquer le montant du don et la « Destination » (Transport, Carte de séjour etc.).

## **Bon pour :**

Le montant est de 0. La destination doit être impérativement renseignée.

## **Colis alimentaire, colis d'hygiène, Vestiaire :**

Le montant doit être renseigné. Il est en principe égal au nombre de personnes de la fratrie, mais pas toujours.

Si vous donnez un « Bon pour » des courses alimentaires , il faut renseigner « Bon pour » dans type de don et « Courses alimentaires » dans « Destination » ce n'est pas un Colis alimentaire, mais un bon pour.

Servez vous SVP des listes déroulantes !

C'est la seule façon pour moi d'éditer les requêtes fiables.

Gus